

Synthèses

Mars 2018

L'Observatoire Economique et Social

Bilan 2016 : l'emploi des salariés agricoles en évolutions contrastées

En 2016, les entreprises du régime agricole ont réalisé 1 292 millions d'heures de travail salarié. Le volume d'heures rémunérées progresse légèrement (+ 0,4%) par rapport à l'année 2015. Tous les secteurs agricoles sont en hausse ou en stabilisation, excepté le secteur de la transformation qui se replie (- 0,5%). La masse salariale, qui franchit le seuil des 20 milliards d'euros, évolue très favorablement (+ 2,1%). Le salaire horaire est bien orienté (+ 1,7%) avec une croissance annuelle bien plus rapide que celle du Smic (+ 0,6 %).

La permanence de l'emploi, exprimée en nombre de contrats au 31 décembre, se dégrade (- 1,3%). Le nombre de contrats en cours au 31 décembre ne reflète pas parfaitement le volume d'emplois salariés agricoles. Ce dernier est caractérisé par un fort volume d'emplois saisonniers, et plus généralement de contrats à durée déterminée (CDD), s'achevant le plus souvent bien avant le 31 décembre. Ces emplois en CDD présentent majoritairement des salaires proches du Smic et sont conclus pour une courte durée.

Les chiffres clés du salariat agricole en 2016

2,1 millions de contrats de travail actifs dans l'année (- 2,0%), dont 29% en CDI.

1,6 million de salariés (- 2,0%), dont 677 028 encore présents au 31 décembre 2016.

1,3 milliard d'heures de travail (+ 0,4%), représentant 711 005 salariés mesurés en ETP.

20 milliards d'euros de masse salariale (+ 2,1%).

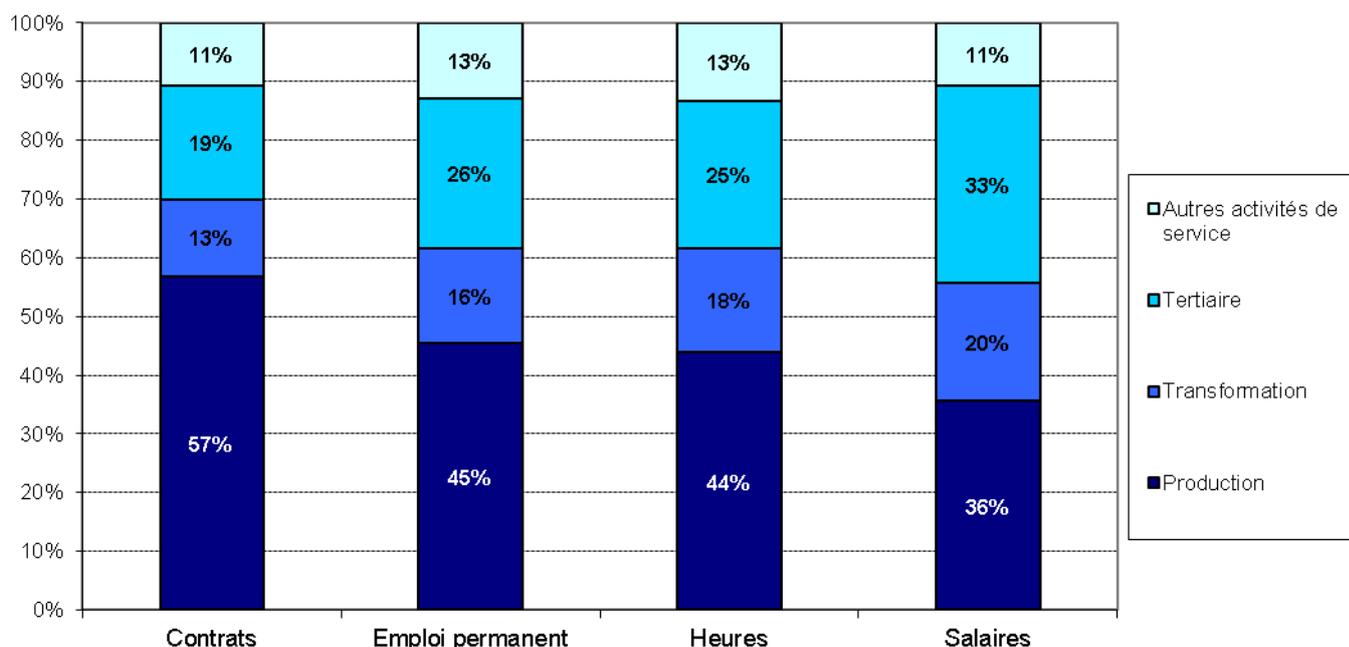
193 615 établissements employeurs de main-d'œuvre (- 1,0%).

La production, principal secteur agricole

L'activité des entreprises affiliées au régime agricole regroupe quatre grands secteurs : la production agricole, les industries de transformation agro-alimentaire, le tertiaire agricole (incluant les banques, les assurances et les services à l'agriculture), ainsi que les « autres activités de services agricoles » orientées vers les services à la personne ou à l'entreprise (paysagisme, centres équestres, employeurs, artisans ruraux et particuliers).

Le secteur de la production reste le secteur dominant au regard des indicateurs caractérisant l'emploi salarié (contrats, emploi permanent, heures rémunérées et masse salariale). Néanmoins, les caractéristiques propres à ce secteur (volume important de saisonniers et emplois courts faiblement rémunérés) font varier son importance selon l'indicateur d'emploi utilisé. En 2016, il totalise ainsi 57 % des contrats de travail, 44 % du volume d'heures rémunérées, mais seulement 36 % de la masse salariale. Le secteur du tertiaire agricole, deuxième en termes de niveau de l'emploi, concentre 33 % de la masse salariale globale, avec une part des contrats de travail bien inférieure à celle du secteur de la production : 19 % (graphique 1).

Graphique 1
REPARTITION EN 2016 DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE SELON LES GRANDS INDICATEURS D'EMPLOI



Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Repli de l'emploi, mesuré par l'indicateur du nombre de contrats de travail

En 2016, le nombre total de contrats (2,1 millions), indicateur de la dynamique de l'emploi, diminue de 2,0% (après une hausse de 0,3% en 2015, tableau 1).

Les secteurs de la production et de la transformation enregistrent un net recul : pour le premier de - 2,8% (+ 0,2% en 2015) et - 1,9% pour le deuxième (+ 2,3 % en 2015). A l'inverse, le secteur tertiaire croît de 0,7% (+ 1,4 % en 2015). Le secteur des autres activités de services agricoles se stabilise avec une évolution de - 0,1% (- 2,4% en 2015).

Des évolutions trimestrielles des contrats de travail globalement bien orientées, malgré un 3^e trimestre en net recul

Au 1^{er} trimestre 2016, l'évolution est positive (+ 0,9%), en repli au 2^e trimestre (- 1,3%), elle atteint son point bas au 3^e trimestre (- 6,8%) puis repart à la hausse fortement au 4^e trimestre (+ 7,3 %).

En analyse par trimestre, la production agricole présente une croissance des contrats uniquement sur les 1^{er} et 4^e trimestres (respectivement + 0,5% et + 13,6 %). Inversement, les évolutions sont négatives pour les 2^e et 3^e trimestres (respectivement - 2,4% et - 9,9%). Ces évolutions opposées par rapport à 2015, sont dues aux décalages des périodes d'embauches de saisonniers, liées elles-mêmes aux retards de végétation provoqués par un printemps pluvieux.

Le secteur de la transformation suit le même schéma d'évolution que celui de la production. Avec des évolutions positives aux 1^e et 4^e trimestres (respectivement de + 4,1% et + 2,0%), et négatives aux 2^e et 3^e trimestres (respectivement de - 1,0% et - 2,2%). Ce secteur a lui aussi été impacté par les retards de récoltes générés par les conditions météorologiques du printemps. Le tertiaire agricole est mieux orienté, avec une croissance pour les deux premiers trimestres (respectivement + 0,7% et + 0,6%), et un léger repli les trimestres suivants (respectivement - 0,1% et - 0,4%). Le secteur des « autres activités de services agricoles » présente des reculs à chaque trimestre de l'année (de - 0,3 % à - 1,5%).

Tableau 1
ÉVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DU NOMBRE DE CONTRATS PAR GRAND SECTEUR EN 2016 (EN %)

Secteurs	Evolution 1 ^{er} trimestre en %	Evolution 2 ^e trimestre en %	Evolution 3 ^e trimestre en %	Evolution 4 ^e trimestre en %	Evolution annuelle en %
Production	0,5	-2,4	-9,9	13,6	-2,8
Transformation	4,1	-1,0	-2,2	2,0	-1,9
Tertiaire	0,7	0,6	-0,1	-0,4	0,7
Autres activités de services agricoles	-0,3	-0,4	-0,7	-1,5	-0,1
Ensemble des secteurs	0,9	-1,3	-6,8	7,3	-2,0

Source : MSA

Légère croissance du volume horaire de l'emploi

En 2016, le nombre total d'heures rémunérées s'accroît de 0,4% (tableau 2). En 2015, l'évolution était négative avec - 0,4%. Hormis le secteur de la transformation, les autres secteurs agricoles présentent des évolutions stables ou bien orientées.

Le secteur de la production connaît la plus forte hausse (+ 1,1% contre - 0,4% en 2015). Les évolutions sont positives durant les 1^{er}, 2^e et 4^e trimestres (+ 1,1%, + 0,7% et + 3,9%). Seul le 3^e trimestre est orienté à la baisse (- 0,7%).

Les heures du secteur de la transformation agricole sont en légère décroissance de 0,5% (contre + 0,1% en 2015). Si le 1^{er} trimestre est bien orienté (+ 6,8%), les trimestres suivants évoluent négativement. Le secteur tertiaire se stabilise (+ 0,1%) et conforte sa sortie de crise commencée en

2008. Au niveau infra-annuel, les trois premiers trimestres affichent des hausses, tandis que le dernier trimestre est en régression de 2,9%.

Le secteur des « autres activités de services agricoles » se stabilise (contre - 2,1% en 2015). Seul le 3^e trimestre affiche une croissance (+ 1,1%). Les autres trimestres sont soit en stabilisation, soit en décroissance (entre - 0,4% et - 0,9%).

Après la crise de ce secteur en 2013, les trois principaux postes (paysagisme, centres équestres et centres d'entraînement hippique) avaient renoué avec la croissance en 2014. En 2015, le secteur a de nouveau connu une crise. D'une part, l'activité paysagiste a connu une baisse de chiffre d'affaires sur l'année 2015 (recul de la commande publique - espaces verts des collectivités publiques - et privée -marché des entreprises-)¹.

D'autre part, les centres équestres ont connu une baisse d'activité associée au quadruplement de la TVA équine pour certaines charges (depuis 2014 passage d'un taux de 5,5 % à un taux de 20 %).

Tableau 2
EVOLUTIONS DU NOMBRE D'HEURES TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES PAR GRAND SECTEUR EN 2016 (EN %)

Secteurs	Evolution 1 ^{er} trimestre en %	Evolution 2 ^e trimestre en %	Evolution 3 ^e trimestre en %	Evolution 4 ^e trimestre en %	Evolution annuelle en %
Production	1,1	0,7	-0,7	3,9	1,1
Transformation	6,8	-0,6	-1,0	-6,2	-0,5
Tertiaire	1,0	1,1	1,3	-2,9	0,1
Autres activités de services agricoles	-0,4	0,0	1,1	-0,9	0,0
Ensemble des secteurs	1,9	0,5	-0,1	-0,4	0,4

Source : MSA

Recul du nombre d'emplois en cours en fin d'année

Le nombre d'emplois (hors emplois TODOE) en cours au 31 décembre de l'année 2016 se replie de 1,3% (contre - 2,8% en 2015). Tous les secteurs sont en décroissance. Le secteur de la transformation présente le plus fort recul, avec - 2,8%. Les autres secteurs affichent des baisses plus modérées (production agricole hors TODOE - 1,3%, secteur tertiaire - 0,9%, secteur des « autres activités de services agricoles » - 0,3%, (tableau 3).

Tableau 3
EVOLUTIONS DES EMPLOIS EN COURS EN FIN D'ANNEE DE 2014 A 2016

Secteurs	2014	2015	2016	Evolution 2015/2014	Evolution 2016/2015
Production hors TODOE	241 754	231 022	228 068	-4,4%	-1,3%
Transformation	120 972	121 973	118 540	0,8%	-2,8%
Tertiaire	196 384	189 145	187 462	-3,7%	-0,9%
Autres activités de services agricoles	94 948	93 645	93 321	-1,4%	-0,3%
Ensemble des secteurs	654 058	635 785	627 391	-2,8%	-1,3%

Source : MSA

Repli du volume de travail en CDI

¹ Les entreprises du paysage enregistrent une baisse d'activité en 2015, 27/01/16, Batiactu.

La proportion du volume de travail réalisé par les salariés en CDI est en recul, et ce dans tous les secteurs agricoles. En 2016, le recul global est supérieur à un point (tableau 4).

Tableau 4
PROPORTIONS DES HEURES DE TRAVAIL EXERCEES EN CDI DE 2014 A 2016

Secteurs	2014	2015	2016	Ecart en points 2016/2015
Production	52,7%	51,4%	50,3%	-1,1
Transformation	80,1%	79,8%	78,7%	-1,1
Tertiaire	85,7%	84,7%	83,5%	-1,2
Autres activités de services agricoles	63,6%	62,7%	61,8%	-0,9
Ensemble des secteurs	67,2%	66,3%	65,1%	-1,2

Source : MSA

Forte croissance de l'emploi saisonnier

En 2016, le volume d'emploi saisonnier, mesuré en heures de travail, est en forte hausse (+ 11,3 %). Ce mouvement s'associe à une croissance élevée du nombre de contrats de travail actifs dans l'année, de 7,1%. Ces évolutions témoignent de la bonne saison estivale, qui a permis l'embauche d'un nombre important de salariés saisonniers, notamment en viticulture, arboriculture et maraîchage (tableau 5).

Tableau 5
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DE L'EMPLOI GLOBAL EN 2015 ET 2016

		2015	2016	Evolution 2016/2015
Emploi saisonnier	Nombre contrats actifs	1 105 805	1 184 161	7,1%
	Nombre d'heures travaillées	147 995 311	164 774 332	11,3%
Emploi global	Nombre contrats actifs	2 152 915	2 109 234	-2,0%
	Nombre d'heures travaillées	1 291 952 029	1 297 435 437	0,4%

Source : MSA

Une masse salariale bien orientée

En 2016, la masse salariale agricole progresse fortement (+ 2,1% contre + 0,4% en 2015). Un mouvement qui s'explique par l'évolution très favorable du salaire horaire moyen, + 1,7%, avec un taux trois fois plus rapide que l'évolution du Smic annuel (+ 0,6%). Autre élément explicatif, le volume d'heures travaillées qui est en légère croissance (+ 0,4%).

La masse salariale de la production agricole s'accroît annuellement de 2,5% : les évolutions sont fortes pour les 1^{er}, 2^e et 4^e trimestres. A l'inverse, le 3^e trimestre présente une faible progression (+ 0,4%). Dans le secteur de la transformation, elle progresse de 1,4% : forte croissance au 1^{er} trimestre (+ 10,4%), ralentissement au 2^e, puis les évolutions sont négatives pour les derniers trimestres de l'année. Dans le secteur tertiaire, elle progresse annuellement de 2,3%, avec des évolutions trimestrielles positives, excepté au 4^e trimestre. Le secteur des « autres activités de service » repart à la hausse avec 1,5% d'évolution, après la régression de 2015 (-1,1%). Les trois premiers trimestres évoluent positivement et le dernier est stable (tableau 6).

Tableau 6
EVOLUTIONS TRIMESTRIELLES ET ANNUELLES DE LA MASSE SALARIALE PAR GRAND SECTEUR EN 2016 (EN %)

Secteurs	Evolution 1 ^{er} trimestre en %	Evolution 2 ^e trimestre en %	Evolution 3 ^e trimestre en %	Evolution 4 ^e trimestre en %	Evolution annuelle en %
Production	2,4	2,2	0,4	5,3	2,5
Transformation	10,4	2,5	-1,0	-4,3	1,4
Tertiaire	4,2	3,5	3,1	-1,3	2,3

Autres activités de services agricoles	1,6	1,7	2,8	0,0	1,5
Ensemble des secteurs	4,5	2,6	1,2	0,3	2,1

Source : MSA

Le secteur de la production : 60% de salaires proches du Smic

La structure salariale du régime agricole, si elle est stable d'une année à l'autre, s'avère très différente par secteur d'activité. Dans le secteur de la production, la majeure partie de la masse salariale provient des emplois rémunérés à un niveau inférieur ou égal à 1,3 Smic, ce qui rend son évolution fortement liée à celle du Smic. Au contraire, dans le tertiaire agricole, plus de 80 % de la masse salariale est constituée d'emplois rémunérés au-dessus de 1,6 Smic horaire (tableau 7).

Tableau 7
STRUCTURE DE REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE PAR TRANCHE DE SALAIRE HORAIRE BRUT SELON LES GRANDS SECTEURS EN 2016 (EN %)

Secteurs	Inférieur ou égal à 1,3 Smic*	Entre 1,3 et 1,6 Smic*	Plus de 1,6 Smic*	TOTAL
Production	58,3	20,1	21,6	100,0
Transformation	17,4	22,4	60,2	100,0
Tertiaire	7,9	10,8	81,3	100,0
Autres activités de services agricoles	48,7	20,5	30,9	100,0
Ensemble des secteurs	32,2	17,5	50,3	100,0

*Smic : salaire horaire moyen de l'année 2016

Source : MSA

Des rémunérations horaires évoluant à un rythme trois fois plus rapide que celui du Smic

En 2016, le salaire horaire brut moyen, toutes formes de rémunérations incluses, pour les entreprises affiliées au régime agricole progresse de 1,7% pour atteindre la valeur de 15,45 €, soit 1,6 Smic.

Le secteur de la production, premier employeur agricole, présente la plus faible croissance annuelle, (+ 1,4%), avec un salaire horaire moyen de 12,48 €. Dans le secteur de la transformation, la progression du salaire horaire est de 1,9% (17,67€). Le tertiaire agricole présente la plus forte croissance, + 2,2%, avec le salaire horaire moyen le plus élevé (20,68 €). Le secteur des « autres activités de services agricoles » présente une hausse de 1,5 % (12,53 €).

Le Smic horaire a progressé de 0,6% en 2016 (+ 0,8% en 2015). En 2016, tous les secteurs agricoles présentent des évolutions de salaires horaires moyens plus rapides que celle du Smic horaire de la période (tableau 8).

Tableau 8
NIVEAUX ET EVOLUTIONS DU SMIC HORAIRE ET DES SALAIRES HORAIRES PAR GRAND SECTEUR DE 2014 A 2016

Salaire moyen par secteur	2014	2015	2016	Evolution 2015/2014 en nombre de Smic	Evolution 2016/2015 en nombre de Smic	Evolution 2015/2014 en valeur	Evolution 2016/2015 en valeur
Smic horaire moyen sur l'année (en €)	9,53	9,61	9,67	0,8%	0,6%	0,8%	0,6%
Production (en nombre de Smic)*	1,290	1,281	1,290	-0,8%	0,8%	0,1%	1,4%
Transformation (en nombre de Smic) *	1,798	1,805	1,827	0,4%	1,2%	1,2%	1,9%
Tertiaire (en nombre de Smic) *	2,101	2,106	2,138	0,2%	1,5%	1,1%	2,2%

Paysagistes, centres équestres (en nombre de Smic) *	1,282	1,285	1,296	0,2%	0,9%	1,0%	1,5%
Ensemble (en nombre de Smic)	1,581	1,581	1,597	0,0%	1,0%	0,8%	1,7%

* Toutes formes de rémunérations incluses

Source : MSA

Une masse salariale agricole représentant 3,7 % de celle du secteur privé en France

Les indicateurs permettant la comparaison de l'emploi salarié entre le régime agricole et le régime général sont le nombre de salariés présents au 31 décembre de l'année d'une part et la masse salariale d'autre part.

Le nombre de salariés présents au 31 décembre 2016 dans le régime agricole représente près de 4,0 % de l'emploi salarié du secteur privé en France², cette proportion reste semblable à celle relevée à la fin de l'année 2015. En 2016, la masse salariale du régime agricole représente 3,7 % de la masse salariale du secteur privé en France.

En 2016, une croissance de la masse salariale agricole quasi identique à celle du régime général

En 2016, le taux de croissance de la masse salariale du régime agricole (+ 2,1%) est presque similaire à celui du régime général (+ 2,4% ; tableau 9).

Tableau 9
NIVEAU ET ÉVOLUTIONS DE LA MASSE SALARIALE AU SEIN DES DEUX RÉGIMES

Année	Masse salariale (Milliards d'euros)	Evolution annuelle en %		
	2016	2014	2015	2016
Régime général	540,0	1,5	1,7	2,4
Régime agricole	20,0	2,9	0,4	2,1

Source : MSA/ACOSS

Télécharger les données au format Excel :



² Source complémentaire relative à l'emploi du régime général : ACOSS/STAT N° 258, décembre 2017.

Définitions

Contrats actifs dans l'année : contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans l'année, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours d'année. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans l'année, ceux-ci sont tous comptabilisés quelle que soit leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

Emploi permanent : contrats dont la date de fin d'activité est le dernier jour de l'année. Les contrats ayant cessé avant la fin de l'année, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin d'année, ceux-ci sont tous comptabilisés.

Nombre d'heures de travail : nombre d'heures ayant donné lieu à paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

Nombre d'Equivalents Temps Plein (ETP) : somme des heures de travail salarié rémunérées au cours de l'année, rapportées à la durée du travail légale ou conventionnelle s'appliquant à l'établissement employeur.

Masse salariale : montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part salariale, y compris indemnités compensatrices de congés payés, primes de précarité et avantages en nature.

Production agricole : activités de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Transformation : transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, et scieries fixes.

Tertiaire : secteur tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale de salariés de professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à partir du sixième alinéa de l'article L722.20 du Code rural (salariés des organismes de mutualité agricole, des caisses de crédit agricole mutuel, des chambres d'agriculture, des coopératives agricoles, des sociétés à caractère coopératif dites fruitières, des sociétés agricoles diverses, des syndicats agricoles).

Autres activités de services agricoles : paysagisme, jardinage, centres équestres, entraînement et dressage de chevaux, services à la personne, artisanat rural, jardinage, bénévolat, enseignement.

Règles de calcul des salaires horaires moyens :

La valeur du Smic est exprimée en valeur annuelle moyenne.

Le salaire horaire brut moyen est calculé comme étant la résultante de la masse salariale rapportée aux nombres d'heures de travail déclarées. A ce titre, sont donc inclus dans le calcul : les primes de précarités, les heures supplémentaires, les congés payés.

Les salaires horaires sont exprimés en nombre(s) de Smic obtenu(s) en divisant le salaire horaire brut moyen annuel par la valeur du Smic horaire moyen.

Sigles cités :

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale

CDI : Contrat à durée indéterminée

CDD : Contrat à durée déterminée

ETP : Equivalent temps plein

Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance

Télécharger les données au format Excel : 